



Le Parlement régional des
Entrepreneurs d'avenir en Rhône-Alpes
« Sociétés à énergies positives »

A Lyon le 18 février 2013

13, rue de Grenelle
75007 Paris
Tél : 01 45 44 51 75

Contacts

A Lyon : Coryne Nicq - coryne.nicq@corynenicq.com
A Paris : Jacques Huybrechts - jhuybrechts@chk.fr
Mylène Netange - mnetange@chk.fr

<http://www.entrepreneursdavenir.com>
<http://twitter.com/EntrepreneurAv>
<http://on.fb.me/gTqrlp>

Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir en Rhône-Alpes

Entrepreneurs d'avenir, soutenu depuis 2009 par Generali, s'associe à la mairie de Lyon pour organiser le 1^{er} Parlement régional des Entrepreneurs d'avenir en Rhône-Alpes qui aura lieu le 18 février 2013 à Lyon.

But :

Dans le prolongement et l'esprit des Parlements précédents, faire du 1^{er} Parlement régional des Entrepreneurs d'avenir en Rhône-Alpes un moment de rencontres, d'échanges et de production sur les enjeux essentiels de la Responsabilité Sociétale des Entreprises entre les principaux dirigeants de la région, les acteurs publics, les responsables sociaux et associatifs.

Objectifs :

- Présenter les engagements innovants d'entreprises et d'acteurs impliqués dans la promotion d'une « société à énergie positive ».
- Illustrer ces enjeux par la valorisation de bonnes pratiques.
- Définir et proposer des voies d'actions pour et avec les entreprises, les acteurs publics et tous les autres décideurs de la région (écoles, universités, associations...).

Date : 18 février 2013

Lieu : les salons de l'Hôtel de ville de Lyon



Public concerné : entrepreneurs d'avenir, clubs d'affaires internationaux et chambres de commerce internationales de la Région Rhône-Alpes et leurs membres, chefs d'entreprises, associations, investisseurs, institutionnels, enseignement supérieur...

Mobilisation régionale avec un écho national et inter régions européennes.

Thème général : « Sociétés à énergies positives »

Les acteurs européens d'une économie positive sont engagés pour progresser et faire progresser la société sur des enjeux tels que :

- l'innovation, le progrès social et la transition énergétique
- la « co-révolution » (coopération, coopétition, coworking, collaboration ...)
- l'investissement et la finance d'avenir
- l'entreprise légère
- la ville durable et le vivre ensemble
- la consommation sociale et responsable avec notamment le Made in France d'Avenir
- le leadership et la gouvernance positive

La situation économique, sociale et environnementale exige en effet que toutes les forces vives de notre société se mobilisent pour insuffler une autre énergie et inventer un nouveau modèle. Ce modèle à promouvoir doit conjuguer compétitivité et respect de l'individu, de son bien-être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales.

Il convient d'insister sur la forme plurielle du mot « sociétés » car la dynamique du changement nécessite une convergence des efforts entre l'Entreprise et la Société. La responsabilité et la soutenabilité doivent être au cœur de la stratégie des acteurs économiques car elles deviennent l'essence même du progrès économique et permettent ainsi de répondre aux attentes des parties prenantes, de la société et de faire face aux menaces pour notre planète.

Il y a de nombreux entrepreneurs et dirigeants de PME pour qui l'humain, l'environnement et le vivre ensemble, c'est-à-dire le développement durable, se retrouvent au cœur des projets, des produits et des services (commerce équitable, Green et Clean Technologies, Social Business...), en pilier des activités, en repère des modes de management et de gouvernance.

Nous souhaitons obtenir concrètement des réponses pour agir efficacement et continuer à fédérer les Entrepreneurs d'avenir autour de ces questions en Rhône-Alpes :

- *Quels sont les acteurs privés et publics pionniers d'une société à énergies positives ?*
- *Quelles contributions et quelles actions concrètes sont mises en place pour promouvoir cette « entreprise bienveillante », fondée sur l'efficacité et la responsabilité, l'équité et la durabilité?*
- *Comment redéfinir les valeurs et les finalités dans et de l'entreprise ?*
- *Comment répondre autrement à la crise économique et aux défis sociaux et énergétiques ?*

Intervenants : chefs d'entreprises, entrepreneurs sociaux, représentants d'associations et responsables publics. *Intervenants pressentis dans le pré-programme ci-dessous.*
Quel sens et quelles actions ont-ils développés pour fabriquer une société à énergies positives ?

Pré-programme :

La séance extraordinaire du Parlement de la région Rhône-Alpes se déroulera en plusieurs temps : 4 séances plénières réparties sur la journée et un moment d'échange lors d'un cocktail déjeunatoire.

8h30 : accueil

9h00-10h30 : « Construire et habiter autrement la ville : quelles réponses écologiques et sociales ? »

- Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme
- François Gindre, directeur de Lyon Parc Auto
- Pascal Peleszezak, directeur de Canevaflor
- Patrick Rheinert, architecte

11h00-12h30 : « Consommer autrement : quelles nouvelles pratiques pour un commerce d'avenir ? »

- Didier Perreol, président directeur général d'Ekibio
- Pierre-Yves Lévy, président directeur général d'Outilacier
- Christine Delpal, co-fondatrice de Karawan-authentic
- Françoise Rivoire, élue en charge du label Lyon Ville Equitable et Durable (LVED)

14h30-16h : « Investir l'économie positive : vers une finance patiente »

- Sébastien Bonte, associé-gérant d'Angelor
- Cécile Galoselva, directrice d'Etic Foncièrement responsable
- Georges Fontaines, président de Techné et du Réseau Entreprendre Ain & Val de Saône
- Acteurs financiers et fonds investis sur l'économie durable

16h30-18h : « Innover pour changer la société »

- Romain Ferrari, président du Groupe Ferrari
- Thierry de La Tour d'Artaise, président directeur général du Groupe SEB
- Philippe Joffard, président de Lafuma
- Florence Poivey, directrice d'Union Plastic

18h : Conclusion avec Gérard Collomb, Maire de Lyon

Les soutiens du 1er Parlement régional

- **Michel Delarbre, Directeur régional de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)**

Faire connaître et encourager les acteurs et les initiatives des entreprises qui concourent à faire naître et croître une « société à énergies positives », voilà l'ambition que se donne le 1^{er} parlement régional des Entrepreneurs d'avenir organisé à Lyon.

Soutenir l'innovation non seulement technologique mais aussi sociale, améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail, contribuer à des relations sociales de qualité, soutenir l'emploi pour permettre à tous de vivre de son travail et de s'y réaliser, veiller à ce que les rapports commerciaux soient loyaux, inscrire nos actions dans le temps en pensant à ce que nous léguons aux générations futures, mettre les hommes et les femmes au cœur de nos préoccupations, ce ne sont pas seulement des ambitions éthiques c'est aussi une des conditions majeures de la compétitivité de nos entreprises.

C'est cette conviction qui est au cœur de la création et de l'action de la DIRECCTE que j'ai la responsabilité de diriger depuis 3 ans et c'est celle qui réunira les acteurs du territoire pour ce 1^{er} parlement régional des Entrepreneurs d'avenir.

Que les débats soient imaginatifs, ambitieux et qu'ils puissent nourrir l'action des Entrepreneurs d'avenir et les entreprises qui les rejoindront, c'est le vœu que je forme, pour que tous, acteurs et chacun à notre place, nous fassions vivre et croître « cette société à énergies positives ».

- **Françoise Rivoire, adjointe au Maire de Lyon, déléguée au développement durable et à l'économie sociale et solidaire**

La Ville de Lyon tisse des partenariats avec différents acteurs économiques engagés dans des démarches exemplaires de responsabilité et de développement durable. Nous sommes la première ville française à développer, par exemple, un label local pour encourager ces démarches : le label « Lyon ville équitable et durable ». Notre route a donc naturellement croisé celle des Entrepreneurs d'avenir, avec lesquels nous partageons une même conviction : les démarches de progrès continu ne sont pas seulement des aventures isolées, mais elles gagnent en force et en cohérence dans l'émulation collective, et s'ancrent dans un territoire. Du producteur au consommateur, elles concernent toutes les parties prenantes, privées comme publiques.

Accueillir à présent le parlement des Entrepreneurs d'avenir coule donc de source, car sur la longue route que nous nous sommes choisie, nous avons toutes et tous besoin, régulièrement, d'une halte qui nous permette de mesurer ensemble le chemin parcouru, et surtout, de tracer celui qui nous reste à parcourir. Nous venons de créer le club des labellisés « Lyon ville équitable et durable » pour développer un réseau sur notre agglomération. A partir de ce club, nous travaillons au développement d'un réseau entre différentes agglomérations, pour nous inspirer des initiatives exemplaires de nos voisins, mais aussi pour cultiver nos spécificités locales, car c'est bien notre diversité qui constitue notre principale richesse.